

DEMOGRAPHIE	DIAGNOSTIC	ENJEUX
<b>Dynamisme démographique</b>	<p>Une augmentation de la population à un rythme soutenu entre 1968 et 1990. Toutefois, la population a ralenti sa progression depuis 1990 et se stabilise à 5046 habitants en 1999.</p> <p>Cette tendance s'explique par un solde migratoire négatif depuis 90 alors qu'il a été largement positif durant de nombreuses années.</p> <p>Une densité d'habitants parmi les 4 plus forte de la CAC.</p> <p>L'évolution de Fagnières est donc étroitement liée aux mouvements de population, à l'attractivité de la commune et aux possibilités qu'elle offre en terme de foncier et de logements.</p>	<p><b>Définir un objectif de croissance de population et réfléchir à la déclinaison de cet objectif en terme de localisation et de chronologie.</b></p> <p><b>Encourager la création de nouveaux logements afin de permettre un meilleur brassage de la population.</b></p>
<b>Structure de la population</b>	<p>Structure par âge, une population vieillissante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une sur-représentation des 30-59 ans (en constante augmentation soit 48% en 1999),</li> <li>- une part moindre des 15-29 ans,</li> <li>- MAIS une part assez importante de moins de 15 ans.</li> </ul>	<p><b>Rééquilibrer la pyramide des âges en attirant de jeunes ménages.</b></p> <p><b>Proposer à la population une offre de logements, des services et d'équipements adaptés à ses spécificités.</b></p> <p><b>Prendre en compte le besoin d'équipements pour les jeunes enfants.</b></p> <p><b>Prendre en compte le nombre croissant des personnes âgées : logements de plain pied situés à proximité des commodités et développement des services à la personne à domicile.</b></p>
<b>Structure des ménages</b>	<p>Une augmentation constante du nombre de ménage.</p> <p>Evolution de la taille des ménages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation de la part des ménages composés d'1 à 2 personnes (42,3% en 1999 contre 27,9% en 1982)</li> <li>- diminution des ménages de + de 4 personnes (38,3% en 1999 contre 51,1% en 1982)</li> </ul>	<p><b>Proposer des logements et des services adaptés à l'évolution de la taille des ménages.</b></p>

LOGEMENT	DIAGNOSTIC	ENJEUX
<b>Structure du parc de logements</b>	<p>Une forte croissance du nombre de logements depuis 1968 jusqu'en 1990 (67,4% du total de logements), mais qui se ralentit fortement depuis 1999 (13,5%).</p>	<p><b>Relancer une dynamique de développement urbain coordonnée avec les objectifs définis à l'échelle de l'agglomération (PLH) et progressive en dégageant de nouvelles zones d'urbanisation.</b></p>
<b>Le parc de résidences principales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une quasi absence de logements collectifs,</li> <li>- Un faible taux de locataires (13,1% des habitants en résidence principale)</li> <li>- Une quasi-absence de logements locatifs aidés (5,8%) qui fait que la commune ne remplit pas les conditions fixées par la loi SRU (20% de logements sociaux).</li> </ul> <p>Un parc de résidences principales majoritairement constitué de grands logements (70% disposent d'au moins 5 pièces et plus)</p>	<p><b>Développer une offre de logements nouvelle dans un souci de diversité urbaine et de mixité sociale dans le but d'atteindre les 20% de logements sociaux.</b></p> <p><b>Adapter les logements aux nouveaux besoins de la population (ex : individuel en location, petits appartement en accession).</b></p>
<b>Foncier</b>	<p>La commune dispose d'importantes potentialités de développement, notamment sur des espaces non bâtis situés à l'intérieur des limites d'urbanisation fixées par le ScoT. Ils représentent environ 88 hectares.</p>	<p><b>Permettre une urbanisation progressive de ces espaces afin d'élargir l'offre de logements et d'attirer de nouvelles populations.</b></p> <p><b>Réfléchir à une chronologie dans l'ouverture des zones et à la mise en œuvre d'outils permettant d'assurer une gestion maîtrisée du foncier.</b></p>

<b>ECONOMIE</b>		<b>DIAGNOSTIC</b>	<b>ENJEUX</b>
<b>Population active</b>	Vieillessement de la population active nettement représentée par les + de 35 ans : - part des actifs de plus de 35 ans en 1990 : 64% - part des actifs de plus de 35 ans en 1999 : 75%		<b>Permettre l'accueil de jeunes actifs.</b>
<b>Activité économique hors agriculture</b>	- Il existe un déficit sur la rive gauche de l'agglomération en matière d'accueil des entreprises artisanales. 192 établissements présents sur la commune en 2003 contre 161 en 2000. 20% du nombre total d'établissements sur la CAC. Entre 2002 et 2003, 37 nouveaux établissements alors que 6 ont fermé. Une majorité de petites et moyennes entreprises. - la zone commerciale du « centre Ouest » subit fortement la concurrence des zones commerciales du Sud-Est de l'agglomération.  - le centre de tri ferroviaire représente un potentiel de développement avéré dans l'hypothèse d'un développement des liaisons rail-route répondant, par ailleurs, aux logiques de développement durable.  - le site de l'ancienne sucrerie représente un potentiel de 35 hectares desservi par des équipements industriels peu communs (alimentation en eau de grande capacités, gaz haute pression, électricité haute tension, champs d'épandage avec réseau de conduites enterrées).		<b>Maintenir l'activité économique, accroître son dynamisme en misant sur de nouvelles extensions en lien avec le projet de périphérique (prendre en compte la situation économique à l'échelle de la CAC).</b>  <b>Permettre l'accueil de tous types d'entreprises (parcelles petites à grandes).</b>  <b>Prévoir les conditions d'un meilleur équilibre entre les zones commerciales de l'agglomération en développant le potentiel de la zone du « Centre Ouest » et en améliorant son accessibilité.</b>  <b>Veiller au maintien du renforcement de l'accessibilité de ce secteur dans le cadre de la réalisation du boulevard périphérique.</b>  <b>Définir les conditions de réemploi du site compte tenu de sa situation entre la ville et la proximité de l'habitat.</b> <b>Améliorer son accessibilité routière.</b>
<b>Agriculture</b>	Une présence des agriculteurs exploitants en lente baisse : 19 exploitations sur la commune et vieillissement des exploitants. La surface agricole utilisée représente 72,4% du territoire de Fagnières. Toutefois, depuis 1988, le nombre d'exploitations s'est réduit (-7 exploitations).		<b>Maintenir la présence des agriculteurs sur la commune et prendre en compte leurs besoins. Réfléchir au devenir des exploitations existantes.</b> <b>Prise en compte du projet de périphérique et du remembrement des terres cultivables.</b> <b>Prise en compte du développement des zones urbanisables à vocation d'habitat qui tendent à se rapprocher d'exploitations existantes.</b>

<b>EQUIPEMENTS</b>		<b>DIAGNOSTIC</b>	<b>ENJEUX</b>
<b>Equipements scolaires et para-scolaires</b>	Stabilité des effectifs pour le primaire. Diminution des effectifs vers les collèges et lycées.		<b>Prendre en compte les extensions de Fagnières et des villes voisines pour maintenir une capacité d'accueil suffisante dans les équipements scolaires.</b>
<b>Equipements autres</b>	Une gamme d'équipements satisfaisante complétée par les équipements des communes voisines.		<b>Maîtriser le développement urbain afin de maintenir un niveau d'équipement de qualité et donc attractif.</b>